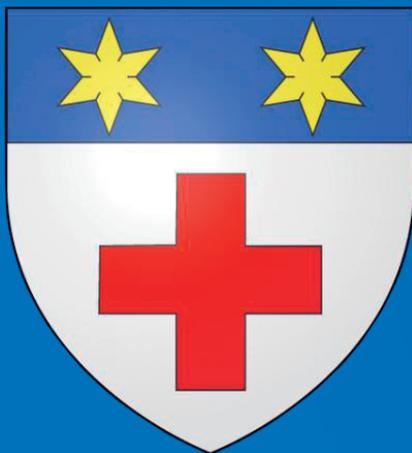


Nordhouse & vous



Edito	1	Vie associative	
Vie Municipale		Danse et passion :	
Etat civil.....	2	rétrospective 2022/2023.....	19
Liste des délibérations du Conseil Municipal.....	4	Une grande figure locale nous a quittés	21
Projets achevés et en cours.....	6	Une petite histoire pour un petit don... ..	22
Taxe foncière : la part communale reste inchangée ..	7	Civisme et citoyenneté	
Le Chalet Débus est disponible à la location pour une soirée ou un week-end	7	L'entretien des lisières boisées aux abords des routes : une obligation légale pour les propriétaires	25
Le Pré Vert 3 : premiers permis de construire accordés	7	Je trie, tu tries, nous trions ... toujours plus pour protéger l'environnement !	27
Une nouvelle entreprise rejoint la zone artisanale : CIM Incendie	8	Développement durable	
Renouvellement des baux de chasse : le gré à gré adopté	9	La Prime Rénov' : des aides pour les travaux de rénovation énergétique	28
DNN - Dernières Nouvelles de Nordhouse		Les écogestes de l'hiver... ..	29
La vie du village en photos.....	10	Plateforme Clic'Agil : toutes les aides disponibles en Grand Est pour les entreprises	29
Les métiers du bien être à Nordhouse	12	Patrimoine	
Nordhouse, un village fleuri !	16	Les nouvelles rues du Pré vert 3 : un hommage à des personnalités de Nordhouse	30
Vie des écoles		Informations pratiques	31
Rentrée des classes 2023/2024	17	Calendrier des manifestations	32
Cours d'Allemand organisés par la commune : une nouvelle formule !.....	18		



LE MOT DU MAIRE



Chers Nordhousiennes et Nordhousiens,

Après un été marqué comme le précédent par les effets du changement climatique et des problèmes sociaux lourds, septembre a été synonyme de rentrée pour tous.

Nos écoliers ont rejoint leurs classes respectives sous la nouvelle direction de Mme Véronique BINDLER, à laquelle nous souhaitons la bienvenue.

L'ensemble des associations culturelles, caritatives et sportives ont repris leurs activités.

L'association "Pétanque les Pros" a offert une animation continue durant l'été au City Park. Les aviculteurs ont enfin pu refaire une exposition après quelques années de COVID et de grippe aviaire. L'US Nordhouse (football) retrouve sa place en Régional 3 et le tennis de table en Promotion d'Excellence. Les aînés ont repris les cartes en main, dans leurs « après-midi conviviales » du lundi et ceci pour la 25ème année déjà. Une « Marche Bleue » a vu le jour, réunissant près de 130 marcheurs de tous âges. Un grand Bravo à mon collègue adjoint Sébastien Hartmann pour cette belle initiative et son succès, qui sera reconduite en 2024.

Les activités sont nombreuses à Nordhouse, chacun y trouvera son bonheur. Je vous encourage à rejoindre les clubs et soutenir leurs manifestations par votre renfort ou simplement votre présence .

Mes remerciements s'adressent également à l'équipe bénévole qui oeuvre sans relâche à la réalisation des décorations du village. Après Pâques, puis celles du

printemps et de l'été, ce sont les confections de Noël qui embellissent le village.

Depuis le mois de juillet, les médecins ont intégré le bâtiment rénové de l'ancienne CMDP et la pharmacie a déménagé Rue Verte le 21 octobre dans ses nouveaux locaux bien plus spacieux. Un pôle médical à la taille de notre village fonctionne désormais avec une amélioration significative de ses stationnements et accès.

Pas de répis s'agissant des affaires d'urbanisme : les aménagements du lotissement PRE VERT 3 sont réceptionnés et les premiers permis de construire sont accordés. La demande de transformation de l'accès provisoire à la route départementale 288, construite en urgence pour faciliter les accès au chantier et préserver la rue de Hipsheim, est lancée afin d'obtenir une autorisation définitive. Quand bien même la procédure administrative sera longue, tous nos efforts sont dédiés à sa réalisation.

Enfin, les projets « salle de sport » et « Accueil périscolaire » entrent en phase de pré-étude technique, et la future piste cyclable se concrétise avec la phase d'acquisition de terrains.

Enfin, j'espère que vous trouverez plaisir à découvrir toutes les informations exposées dans ce bulletin et vous en souhaite une très bonne lecture.

Excellente fin d'année,

Bien à vous

Jean-Luc WEBER

Adjoint au Maire

ETAT CIVIL

NOUVEAUX ARRIVANTS



BECKRICH Thibaut et DEMMERLE Inessa
Giulia, 2 ans
Liséa, 5 mois
14, rue des Bleuets

SPAFIU Vasile-Mircea et Anca-Tatiana
Milan-Dominic, 4 ans
5, rue du Maréchal Leclerc

FITTERER Laurence
4, rue du Maréchal Leclerc

ZEMB-WOLFF Nadine
David, 16 ans
Raphaël, 13 ans
49, rue du Printemps

REICH Alexandre et WEISS Hélène
9, rue du Mal Leclerc

LEMERCIER Grégory et HARNISCH Cindy
PIERRET Hugo, 16 ans
88 B, rue Verte

KOURJIAN Georgio et Morgane
Lily, 4 ans
Eliott, 1 an
12A, impasse Rott

DEMARCHE Gautier et Marine
Camille, 6 mois
111 B, rue de l'Eglise

SANCAR Serkan et Sevilay
Pimar, 27 ans
Ali-Kaan, 24 ans
Melik-Isil, 18 ans
59 B, rue des Cordonniers

ANNIVERSAIRES



SEPTEMBRE

83	SCHULTZ Rémy	02 09 1940
80	RIEBEL Michel	09 09 1943
80	WIANNI Anne-Marie	12 09 1943
80	NOTHEISEN Marie Léonie	12 09 1943
82	GROSSKOST Ernest	15 09 1941
88	SITTLER Elisa	16 09 1935
87	FENDER Robert	16 09 1936
82	FENDER Sylviane	20 09 1941
81	SCHNECKENBERGER Marlène	22 09 1942
80	HERT René	24 09 1943
82	SCHOENEBECK Alfons	27 09 1941

OCTOBRE

85	MULLER Suzanne	03 10 1938
84	ROYER Marie Louise	05 10 1939
81	HERT Jean Paul	15 10 1942
83	KOBY André	16 10 1940
84	FENDER Robertine	18 10 1939
84	OSSWALD Charlotte	27 10 1939
94	ISSENHUTH Rémy	29 10 1929
84	FRIEDMANN Lydia	31 10 1939

NOVEMBRE

80	GOEPP Raymond	05 11 1943
82	MUTSCHLER Georges	10 11 1941
82	ZIMMERMAN Charles	11 11 1941
82	BRANSTEDER Jean Paul	12 11 1941

DÉCEMBRE

82	FISCHER Léonie	03 12 1941
80	STAUB Antoine	12 12 1943
91	LAUFFENBURGER Fernande	22 12 1932

83	SCHECKLE Georgine	03 01 1944
81	KLOESS Anna	05 01 1941

JANVIER

80	GRIGNON Francis	03 01 1944
83	FISCHER Lucien	05 01 1941
84	ROHMER Marie Odile	07 01 1940
84	MEYER Antoine	15 01 1940
87	SUHNER Louise	18 01 1937
95	WARTH Julienne	20 01 1929
82	STADELWIESER René	22 01 1942
84	FISCHER Michel	31 01 1940

FÉVRIER

82	STREITT Frédéric	07 02 1942
88	FENDER Marie Hélène	10 02 1936
81	ISSENHUTH Marie Anne	15 02 1943
91	WALTZ Marie Claire	11 02 1933
87	KLOESS Charles	19 02 1937
81	WILL Roland	20 02 1943
81	WIANNI Ferdinand	21 02 1943

MARS

84	MAURER Evelyne	01 03 1940
94	HERTRICH Marie Thérèse	02 03 1930
91	SCHRUOFFENEGER Jacqueline	07 03 1933
82	FENDER Marie	08 03 1942
80	FENDER Marie Elisabeth Antoinette	09 03 1944
91	GRINNER Antoine	11 03 1933
86	ROHMER Cécile	13 03 1938
91	ROHMER Joséphine	14 03 1933
88	RIEBEL Marie Virginie	16 03 1936

60

NOCES DE
DIAMANT

25 10 1963

MUTSCHLER Georges et Liselotte

31 01 1964

FISCHER Lucien et Marie

50

NOCES
D'OR

21 09 1973

FENDER Laurent et Angèle



MARIAGES

03/06/2023

Christine STEPHAN et
Francis GRIGNON

01/07/2023

Coralie HECKMANN et
Jordan HELDT

03/06/2023

Coralie HUCK et
Alexandre ULL

08/07/2023

Marion KIEFFER et
David KIEFFER

NAISSANCES

05/04/2023 Lilian,

fils de Kim MOREIRA et Ludovic ROSIN

22/04/2023 Liséa,

fille de Inessa DEMMERLE et Thibaut BECKRICH

24/04/2023 Izia,

fille de Morgane KIEFFER et Nicolas DEPPEN

13/07/2023 Kayden,

fils de Océane DAUGAS

27/07/2023 Marie-Lou,

fille de Pauline MAES et Philippe PIROG

08/08/2023 Tiago,

fils d'Angéline et Mickaël FARAGO

18/08/2023 Clémence,

fille de Florence KRAUFFEL et Vincent BRUCHMANN

22/08/2023 Mathilde et Apolline,

filles de Hélène et Nicolas BARTHEL

16/09/2023 Emilia,

fille de Flore BOUTTEÇON et Nicolas FLEURETTE



DÉCÈS

025/05/2023 Jean-Paul SCHAAL, 72 ans

03/06/2023 Willian ISCH, 69 ans

17/07/2023 Vincent SCHMITT, 74 ans

19/07/2023 Robert FISCHER, 81 ans

07/08/2023 Celeste LOSSER, 83 ans

15/08/2023 Roland MAURER, 81 ans

08/09/2023 Guy HATTERER, 76 ans

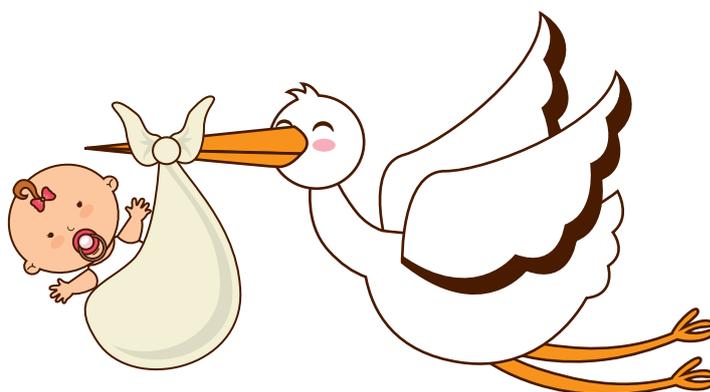
04/10/2023 Fabrice RICHTER, 47 ans



PACS

06/07/2023

Anaïs ULRICH et Matthieu BIECHEL



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° DE DÉLIBÉRATION	DATES DES CONSEILS	CONCERNE
2023029	05-juin-23	ECHANGE PARTIEL DES PARCELLES SECTION 3 N°586 ET 621 Adopté à l'unanimité
2023030	05-juin-23	APPROBATION DE LA REVISION ALLEGEE DU PLU Adopté à l'unanimité
2023031	05-juin-23	PISTE CYCLABLE NORDHOUSE- CANAL : ACQUISITION DES PARCELLES BOISEES Adopté à l'unanimité
2023032	05-juin-23	GROUPEMENT DE COMMANDES MARCHE DE TRANSPORT ROUTIER DE PASSAGERS (TRANSPORT PRIVE) AVEC LA CCCE Adopté à l'unanimité
2023033	05-juin-23	GROUPEMENT DE COMMANDES MISSION DE PROGRAMMATION ET D'ASSISTANCE PROJET SALLE DE SPORT ET PERISCOLAIRE AVEC LA CCCE Adopté à l'unanimité
2021034	05-juin-23	PRE VERT 3 DEDOMMAGEMENT D'UN AGRICULTEUR SUITE A L'ACQUISITION DE 3 PARCELLES PAR LA COMMUNE Adopté à l'unanimité
2021035	05-juin-23	PRE VERT 3 CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DES CABLES Adopté à l'unanimité
2021036	05-juin-23	CONTRAT DE TERRITOIRE CENTRE ALSACE DE LA CEA 2022-2025 Adopté à l'unanimité
2021037	05-juin-23	CREATION D'UN TERRAIN DE PUMPTRACK Adopté à l'unanimité
2021038	05-juin-23	AFFAIRES DE PERSONNEL - MISE A JOUR DU RIFSEEP Adopté à l'unanimité
2021039	05-juin-23	TRANSFORMATION DE 3 POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CL SUITE AVANCEMENT DE GRADE Adopté à l'unanimité
2021040	05-juin-23	TRANSFORMATION 1 POSTE ATSEM 1CL SUITE AVANCEMENT DE GRADE Adopté à l'unanimité
2021041	05-juin-23	CONVENTION CONCERNANT LE TRANSFERT D'UN COMPTE EPARGNE TEMPS Adopté à l'unanimité
2021042	05-juin-23	RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE 2024 2033 Adopté à 18 voix POUR et 1 abstention
2021043	05-juin-23	ONF LES TRAVAUX DE GESTION DE LA FORET 2023 Adopté à 18 voix POUR et 1 abstention
2021044	10-juil-23	AVENANT 3 AU CONTRAT DE FORTAGE DE LA GRAVIERE Adopté à l'unanimité
2021045	30-août-23	RECRUTEMENT DE 3 VACATAIRES POUR FAIRE TRAVERSER LES ECOLIERS Adopté à l'unanimité

N° DE DÉLIBÉRATION	DATES DES CONSEILS	CONCERNE
2021046	11-sept-23	FIXATION PRIX PARCELLE SECTION 3 n°586 Adopté à l'unanimité
2021047	11-sept-23	RENOUVELLEMENT 2023 DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES Adopté à l'unanimité
2021048	11-sept-23	PRIX DES MAISONS FLEURIES 2023 Adopté à l'unanimité
2021049	11-sept-23	CREATION D'UN POSTE DE SAISONNIER Adopté à l'unanimité
2021050	11-sept-23	COURS D'ALLEMAND - CONVENTION AVEC L'EURODISTRICT Adopté à l'unanimité
2021051	11-sept-23	DESIGNATION REFERENT DEONTOLOGIE POUR LES ELUS Adopté à l'unanimité
2021052	11-sept-23	REFACTURATION DES FRAIS LIES A LA CHASSE Adopté à l'unanimité
2021053	11-sept-23	ACQUISITION D'UN LECTEUR DE PUCE POUR IDENTIFIER LES ANIMAUX (FFD ICAD) Adopté à l'unanimité
2021054	11-sept-23	CREATION D'UN JARDIN DU SOUVENIR Adopté à l'unanimité
2023055	16-oct-23	TRANSFERT A LA CCCE DE LA COMPETENCE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES Adopté à l'unanimité
2023056	16-oct-23	OEUVRE DE BIENFAISANCE 2023 : SUBVENTION POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER, POUR LES « RESTO DU CŒUR », POUR LES ŒUVRES DES PUPILLES DES SAPEURS-POMPIERS Adopté à l'unanimité
2023057	16-oct-23	RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE LOT INTER- COMMUNAL Adopté à l'unanimité
2023058	16-oct-23	RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE LOT 1 et 2 Adopté à l'unanimité
2023059	16-oct-23	COURS D'ALLEMAND AUGMENTATION DU NOMBRE DE SESSIONS Adopté à l'unanimité
2023060	16-oct-23	COURS D'ALLEMAND : AUGMENTATION TAUX HORAIRE Adopté à l'unanimité
2023061	16-oct-23	COURS D'ALLEMAND : ENGAGEMENT DEMARCHE CEA MITTWUCH UFF ELSASSICH Adopté à l'unanimité
2023062	16-oct-23	COURS D'ALLEMAND : PLAN DE FINANCEMENT Adopté à l'unanimité
2023062	16-oct-23	ACHAT LIVRET « BIEN VIVRE ENSEMBLE » POUR LES ECOLIERS Adopté à l'unanimité

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE 04 DECEMBRE 2023 A 20h00 A LA MAIRIE.

Vous pouvez retrouver le détail des délibérations sur le site internet de la commune :

<https://www.nordhouse.fr/comptes-rendu-du-conseil-municipal/>

PROJETS ACHEVÉS ET EN COURS

> Aménagement du jardin du chalet Debus

La météo très sèche a contraint la commune à retarder l'aménagement du jardin pour une bonne reprise des végétaux. La pose de la clôture en bois est programmée courant novembre, suivie par la plantation des arbustes de haies, le semis de la pelouse et l'aménagement du cheminement piéton en concassé autour du chalet.

> Emménagement de la pharmacie dans ses nouveaux locaux

C'est avec plaisir que le personnel de la pharmacie a pris possession de ses locaux ! Plus spacieux, plus lumineux et dotés de places de parking toutes proches, la pharmacie accueille ses clients aux mêmes horaires qu'auparavant.

> Parcelle Section H n°199 - 166 rue de l'École

L'EPF d'Alsace (Etablissement public foncier) devrait finaliser l'achat de cette maison d'habitation et de ses dépendances dans les semaines à venir. Cette acquisition sera par la suite cédée à la commune afin que celle-ci dispose au centre du village d'une surface constructible disponible pour les activités scolaires (classes supplémentaires, accueil du matin, ..), voire périscolaire, mais aussi selon les besoins pour créer des parkings ou une location, compte tenu de sa proximité immédiate avec les écoles.

> Piste cyclable : achat des terrains en cours

La priorité est donnée à l'achat des parcelles boisées afin de pouvoir effectuer la coupe des bois durant la saison hivernale, conformément aux préconisations de l'étude environnementale. Les parcelles agricoles suivront immédiatement après, d'ici le début de l'année prochaine.

> Salle de sport

Une première rencontre avec le programmiste désigné conjointement par la CCCE a eu lieu en septembre afin d'élaborer le cahier des charges des surfaces et de l'agencement des locaux. Ce cahier des charges servira de base à la consultation des architectes pour la réalisation du projet, prévue en 2024.

> Travaux sur les réseaux d'eaux dans la Rue Verte en 2024

Le SDEA, chargé de l'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement et de la distribution des eaux réalisera en 2024 le remplacement des raccordements d'eaux usées et de la conduite d'eau potable de la rue Verte. Le dé-raccordement des eaux pluviales en provenance de la voirie sera également à l'ordre du jour, afin de limiter les apports d'eau pluviale à la station d'épuration.

> Rénovation de la cour d'école élémentaire

Le projet de rénovation de la cour d'école se poursuit. La commission Ecole s'est réunie au printemps afin de faire le point sur les objectifs de la réhabilitation et les souhaits des enfants et des enseignantes. Des rencontres avec les acteurs qui subventionnent ce type de projet, en lien avec la désimperméabilisation des surfaces et la déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement, sont en cours : Agence de l'Eau Rhin-Meuse, SDEA, Fredon. Le prochain bulletin permettra de présenter le croquis des aménagements, avant réalisation programmée pour l'été 2024 si le projet avance sans encombre !



TAXE FONCIERE : la part communale reste inchangée

Pour rappel, les élus ont délibéré à l'unanimité le 30/01/2023 pour le maintien de son taux d'imposition à savoir :

- 17,62 % pour la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties)
- 40,19% pour la TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties)

Alors pourquoi cette hausse de la taxe foncière ?

La taxe foncière est composée d'une partie qui évolue avec l'inflation et d'une autre partie qui résulte du taux appliqué d'une part par la commune, et d'autre part par

l'intercommunalité.

L'augmentation de la taxe foncière constatée est dûe principalement par l'augmentation des bases fiscales décidée par le gouvernement et le Parlement, et par l'augmentation du taux fixée par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Les bases fiscales sont fixées par la loi et sont indexées sur l'inflation. En 2023, compte tenu de la valeur de l'IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé), le coefficient de revalorisation a été fixé à 1.071 **soit une augmentation forfaitaire de 7.1%**. C'est donc bien l'inflation qui explique, dans la plupart des cas, la hausse de la taxe foncière.

Le Chalet Débus est disponible à la location pour une soirée ou un week-end

Depuis peu le chalet Débus, rénové en 2022/2023, est ouvert à la location pour les habitants de Nordhouse **exclusivement**.

Au 1er étage, le chalet peut accueillir 19 personnes, afin de partager en famille ou entre amis une soirée, une journée ou un week-end. Il est équipé d'une cuisine aménagée, et de toilettes au rez-de-chaussée.

L'aménagement extérieur sera réalisé dès que les conditions météo seront favorables, avec suffisamment de pluie pour la reprise de la végétation. Lorsque ce dernier sera achevé, les locataires

pourront également jouir d'un espace vert autour du chalet avec notamment un barbecue, un braséro, un terrain de jeu pour la pétanque ou des jeux de raquette, des tables et des bancs pour l'extérieur.

Prix de location:

- **75 €** : la soirée / journée
- **100 €** : le week-end ou jours fériés consécutifs
- Une caution de 500 € est demandée à la remise des clés.

Pour tous renseignements supplémentaires, prendre contact auprès de l'accueil de la mairie.



Le Pré Vert 3 : premiers permis de construire accordés

L'aménagement de la première tranche du lotissement PV3 s'est achevé avant l'été : pose des réseaux secs et humides, voies d'accès, bornage des lots, la réception des travaux a été faite par le lotisseur. Les premières demandes d'instruction des permis de construire ont été déposées auprès de la commune qui les a transmises au service instructeur de l'ATIP. Le strict respect des règles d'urbanisme et du règlement de lotissement a conduit le service instructeur à demander des modifications ou des documents complémentaires pour certains dossiers. Les

premiers d'entre eux ont été accordés en septembre et les travaux sont en cours.

La vente des terrains de la deuxième tranche par le lotisseur pourra débuter en 2024, conformément aux documents du PLU. Les travaux de finition de l'aménagement seront réalisés uniquement après l'urbanisation de la 2^e tranche (deuxième couche de roulement, pose des candélabres) afin de ne pas risquer des détériorations pendant les travaux. La circulation entre le Pré vert 3 et le Pré vert 2 restera fermée pendant la durée des travaux.

Une nouvelle entreprise rejoint la zone artisanale : CIM Incendie



CIM Incendie est spécialisée dans le domaine de la protection et de la sécurité incendie : extincteur, alarme et détection, désenfumage, robinet d'incendie armé, signalisation, formation et prévention, porte coupe-feu, éclairage de sécurité...

Certifiée APSAD, elle met son expertise au service de solutions

personnalisées, dans le respect des réglementations en vigueur.

Elle accompagne les professionnels et les entreprises dans les domaines du conseil et de la maintenance : travaux à réaliser, matériel à installer, signalisation à mettre en place, plan d'évacuation et d'intervention à suivre, consignes de sécurité à diffuser, actions de prévention à programmer. Des sessions de formation sont organisées auprès de collaborateurs de l'entreprise utilisatrice avant de procéder à l'installation.

« Pour vous protéger efficacement et durablement face aux risques d'incendie ou d'explosion, CIM INCENDIE déploie sur vos sites des solutions conformes à la réglementation. Nos experts certifiés en Sécurité Incendie vous conseillent, vous forment et vous accompagnent sur la totalité de votre projet » souligne le dirigeant, Claude BUCHER.

CIM Incendie

6F rue du Chêne

Tél : 03 88 64 19 14 /

Mail : compta@cim-incendie.com

cim-incendie.com



Secteur de Strasbourg - Région Nord Est

rue Ampère 67450 Mundolsheim

Téléphone : 03 88 18 33 00

Numéro vert : 08 00 30 72 24

Information aux habitants

Dans le cadre de l'entretien annuel des bandes de servitudes des canalisations Gaz Haute Pression, GRT Gaz fera procéder au débroussaillage par l'entreprise SEFA Environnement ZI des noyes 70300 Froideconche.



Du mois de novembre 2023 au mois de décembre 2024 inclus.



RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE : LE GRÉ À GRÉ ADOPTÉ

En Alsace-Moselle, le droit local prévoit que les communes ont l'obligation d'administrer les baux de chasse pour le compte des propriétaires fonciers. Ces baux sont conclus pour une période de 9 ans.

Les baux actuels arrivant à échéance le 1er février 2024, la commune a donc dû entamer les procédures très complexes du renouvellement de ces derniers.

Strictelement encadrées par la préfecture, les étapes de relocation des baux de chasse sont longues et multiples : la première consiste à définir si le produit des baux revient aux propriétaires ou est abandonné par ceux-ci au profit de la commune.

En effet, le montant perçu par chaque propriétaire est généralement assez faible. La surface chassable sur le ban communal est de 800 Ha environ, réparti entre 880 propriétaires, ce qui explique ces faibles montants. Lorsque le produit de la chasse est abandonné par les propriétaires, la recette est utilisée en contrepartie par la commune pour le paiement de la cotisation C3A (Caisse Assurance Accident Agricole). C'est le fonctionnement qui a été adopté jusqu'à présent par la commune de Nordhouse, le montant de la cotisation étant inférieur au produit perçu. Depuis quelques années déjà, cette cotisation est très largement supérieure au produit de la chasse, la commune devant compenser environ 5 000 € de déficit annuel; le conseil municipal a

donc voté avant l'été le reversement du produit de la chasse aux propriétaires, charge à eux de payer la C3A.

La seconde étape a été de redéfinir la contenance des lots de chasse, compte-tenu des modifications intervenues sur la commune : création du Pré vert 3, demande de réserve de chasse de la part d'EDF, extension de la gravière, ... Trois lots de chasse ont donc été redéfinis, dont un lot en gestion intercommunale avec Erstein : lot 1 de 310 Ha environ, lot 2 de 330 Ha et lot intercommunal de 196 Ha sur le ban communal.

Parallèlement, l'Association du Lauenhof, locataire actuelle des lots 1 et 2, et Mr Barutio, locataire du lot intercommunal, ont déposé une demande de gré à gré afin de poursuivre la location de leurs lots respectifs. Après avis favorable de la 4C concernant la définition des lots et les dossiers de candidature, le conseil municipal a donc adopté le 24 octobre les deux candidatures pour une nouvelle période de 9 ans, soit jusqu'au 1 février 2033, pour un montant de location annuel de 9 000 € pour les lots 1 et 2, et 844 € pour le lot intercommunal.

Un nouveau logiciel de gestion de la chasse acquis par la commune permettra de gérer le reversement des produits de la chasse de façon automatisée.



DERNIÈRE NOUVELLES DE NORDHOUSE

La vie du village en photos

- EDITO
- VIE MUNICIPALE
- DNN - DERNIÈRES NOUVELLES DE NORDHOUSE
- VIE DES ECOLES
- VIE ASSOCIATIVE
- CIVISME ET CITOYENNETÉ
- DEVELOPPEMENT DURABLE
- PATRIMOINE



La Marche bleue



Préparation Oktoberfest



Oktoberfest



La cigogne au Verger de l'école



La cigogne sur la Mairie



Stand solidarité 14 juillet



Touche pas à ma France

Maisons fleuries



Exposition aviculture



Fête de la nature



EDITO

VIE MUNICIPALE

DNN - DERNIÈRES NOUVELLES DE NORDHOUSE

VIE DES ECOLES

VIE ASSOCIATIVE

CIVISME ET CITOYENNETE

DEVELOPPEMENT DURABLE

PATRIMOINE

Les métiers du bien être à Nordhouse

Les Dernières Nouvelles de Nordhouse mettent à l'honneur les professionnels du bien-être, nombreux à être installés dans le village, chacun ayant son domaine d'action spécifique

"Je m'appelle Claudine FRITSCH et suis installée en tant que naturopathe et réflexologue à Nordhouse depuis 4 ans. Lors d'une séance de naturopathie, nous échangeons autour de l'alimentation, de la gestion du stress et des émotions ainsi que de votre activité physique. La naturopathie permet de travailler sur le physique et le psychique car les deux sont indissociables. La réflexologie plantaire m'apporte, à travers vos pieds et à l'aide d'un protocole, des indications complémentaires précieuses sur l'état interne de la personne et me permet de libérer des tensions et souvent de la charge mentale. C'est aussi une séance qui permet de libérer la parole et de ce fait, de sortir de la séance plus légère. Mes autres

outils tels que l'aromathérapie, les fleurs de Bach ou encore les séances de magnétisme et d'Access bars m'aident à vous offrir un soulagement ainsi qu'un support entre deux séances. Vous permettre de comprendre vos émotions et les comportements qui en découlent vous guideront dans votre évolution personnelle.

Au plaisir de vous rencontrer !!!"

Claudine FRITSCH

La Nature et Clau
Naturopathe et réflexologue
Téléphone : 06 08 51 24 43
Adresse : 1 Rue de Limersheim
E-mail : lanatureetclau@gmail.com
Site internet : <https://www.lanatureetclau.fr/>



"A travers mes mains, les soins prennent acte de la singularité des corps, je m'engage à prendre en compte les préoccupations individuelles, aucun geste n'est répété d'une personne à l'autre, à chaque cliente son histoire alors imaginons ensemble la vôtre.

Je vous accueille à Nordhouse du lundi au vendredi 9h-18h30 et samedi 9h-13h"

Corinne RIVAT-HUMBERT

Arum & Sens
Esthéticienne
Téléphone: 06 61 50 42 25
Adresse : 7 rue des Roseaux
E-mail : cocorivat@yahoo.fr
Site internet : <https://arumetsens.fr>

"Qui suis-je ? Je m'appelle Hervé et suis masseur bien être, ainsi que praticien en ventouses.

Durant le confinement, je me suis remis en question. J'ai commencé à étudier le domaine du bien-être. Par la suite j'ai suivi une formation à distance, puis en présentiel. Comme le milieu sportif m'intéressait, j'ai poussé en ce sens en incluant le massage suédois et le cupping (ventouses).

Le massage bien-être est source indéniable de bienfaits, tant sur le plan physique que mental. Il apporte une profonde détente et permet de se vider la tête car c'est un moment pour SOI et tout cela à tout âge. Il relance la circulation sanguine et lymphatique par un effet drainant.

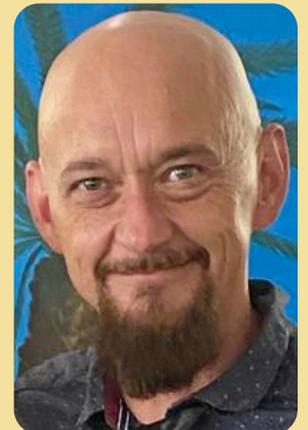
Le massage sportif est le partenaire idéal des performances du sportif, il procure santé des muscles, tonus du corps et une meilleure résistance des articulations.

Outre son utilisation à titre préventif, il apparaît efficace pour le traitement rapide de certains problèmes musculaires.

Le cupping quant à lui, permet de renouveler le sang dans les tissus. Par son action d'aspiration, il évacue le sang chargé et provoque l'arrivée de sang frais plus riche en oxygène et nutriments et permet donc de soulager les douleurs musculo-tendino-ligamentaires. Et bien d'autres."

Hervé KAPP

R.V massage
Massage bien-être et sportif
Téléphone : 06 86 07 53 84
Adresse : 19 rue des Oeilletts
E-mail : kappherve@orange.fr
Site internet : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100083040227081>





“En tant qu’habitant de Nordhouse depuis environ vingt années je me présente à vous aujourd’hui également comme praticien en kinésiologie. Je vous propose des séances destinées à rendre votre vie plus agréable en diminuant stress et amertumes handicapantes au quotidien (peurs récurrentes, anxiété, dégradation de l’humeur, stress au travail ...)

La kinésiologie est une méthode permettant de soulager la souffrance morale et physique tout en s’adressant au corps

par un geste de test musculaire simple

Vous pouvez me joindre au 06 12 54 88 97.

Pour plus d’informations et une prise de rendez-vous simplifié voici mon site internet dédié : <https://www.fpk-kinésiologie.fr>”

Frédéric PELLADEAU-KORNMANN

Praticien en kinésiologie

Téléphone : 06 12 54 88 97

Adresse : 5 rue des Coquelicots

Site internet : [https://www.](https://www.facebook.com/kinesiologie.fpk/)

[facebook.com/kinesiologie.fpk/](https://www.facebook.com/kinesiologie.fpk/)

“Éducatrice spécialisée depuis plus de 15 ans, je me suis rendue compte que les adultes, autant que les enfants, avaient besoin d’outils efficaces pour se sentir mieux dans leur quotidien.

Je me suis alors formée, pendant 3 ans, à la sophrothérapie dans l’école Michèle FREUD. Puis, je me suis perfectionnée dans les techniques de massages pour pouvoir leur proposer un soin complet.

Lors d’un soin de “ Sophro-synergie”, j’utilise des massages (Reiki, shiatsu, réflexologie...), des techniques de thérapies brèves (tapotements, Hypnose, ...) et des outils de sophrologie (respirations, visualisations, ...) pour mieux répondre à vos besoins.

Fatigue, anxiété, tensions corporelles, dépression, mal-être, manque de confiance, gestion des

émotions... peuvent alors se libérer et vous permettre d’expérimenter de nouvelles sensations de bien-être.

Pour les enfants et ados, je propose un accompagnement spécifique en utilisant des outils ludiques et adaptés pour leur apprendre à gérer les angoisses, retrouver leur énergie et leur confiance en eux. Grâce à cette prise en charge, ils pourront plus facilement traverser les bouleversements liés à l’adolescence, se sentir mieux à l’école ou se préparer à un examen...”

Pour plus d’informations :

Sophie Brechenmacher

SB sophro-synergie

06 84 17 31 60

sbsophrosynergie@gmail.com



“Diététicien/ne ne rime pas toujours avec régime. En tant que diététicienne, je vous accompagne pour avoir un mode de vie plus sain sans prise de tête. Mon but est de vous permettre de retrouver une meilleure relation avec l’alimentation et votre corps. Je suis là pour vous écouter, soutenir, conseiller afin de vous aider au mieux dans l’atteinte de vos objectifs via des consultations à distance, ou à domicile pour les moins habitués de la visio. Je peux également réaliser des ateliers sur

des thématiques nutritionnelles pour tous les âges : du bébé jusqu’aux seniors. Je vous propose de découvrir ma vision de la nutrition sur mes réseaux sociaux via des recettes et des conseils.”

Florine HARTMANN

Ladietselonflo

Diététicienne-Nutritionniste

Téléphone : 06 26 40 27 16

Adresse : 4 Rue du Château

E-mail : ladietselonflo@gmail.com

Site internet : [https://linktr.ee/](https://linktr.ee/ladietselonflo)

[ladietselonflo](https://linktr.ee/ladietselonflo)

"C'est un yoga ludique, bienveillant et créatif que je propose tous les mercredis matins aux enfants de 3 à 11 ans. Il va développer l'estime de soi, le calme et l'attention.

Par des jeux, des contes, des exercices à base d'images, mais aussi de la danse, du dessin, des auto-massages, un travail du souffle et de l'équilibre... les enfants s'initient à des postures en améliorant leur respiration, leur souplesse et leur concentration.

Le yoga va aider les enfants à prendre conscience de leur corps et à en libérer les tensions, à stimuler leur

imagination, gérer leurs émotions et à favoriser leur concentration.

N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples renseignements.

Hâte de vous rencontrer !"

Sophie JOST

Graine de yogi

Yoga pour enfants

Adresse : 140 impasse de l'III

Site internet : <https://www.facebook.com/people/Yoga-enfants-graine-de-yogi/100068114770006/>

Yoga-enfants-graine-de-

yogi/100068114770006/



"BIEN-ÊTRE - Le Nuad, l'art millénaire du massage thaï, a été inscrit jeudi 12 décembre à Bogota au patrimoine immatériel de l'Unesco.

Importé d'Inde il y a environ 2500 ans par des médecins et des moines bouddhistes, le Nuad s'est longtemps transmis oralement, de maître à élève, dans les temples puis les familles.

Au XIXe siècle, sous l'impulsion du roi Rama III, des savants gravèrent dans des pierres du Wat Pho leurs connaissances en la matière.

Mais il faudra attendre la création de l'école du temple du Bouddha couché (Wat Pho) de Bangkok en 1962, pour

que cette technique se répande petit à petit en Occident, où aujourd'hui les salons de massage thaïlandais prolifèrent.

Pressions avec les pouces, coudes, genoux et pieds, étirements, contorsions : les élèves apprennent une chorégraphie de plusieurs dizaines d'étapes parfaitement orchestrées sur dix lignes énergétiques du corps."

Varinee PHOONKAN HERTRICH

Relaxation Thaï Varinee

Massage de bien-être thaï traditionnel

Téléphone : 06 84 78 30 91

Adresse : 156 rue de l'Ecole

Site internet : <https://www.facebook.com/relaxationthaivarinee/>

www.facebook.com/relaxationthaivarinee/

relaxationthaivarinee/

"Je m'appelle Vanessa HISS infirmière de formation j'aime prendre soins des personnes. Après plus de 10 années, j'ai ressenti le besoin d'évoluer dans ma pratique de soignante. C'est tout à fait naturellement que je me suis tournée vers la Psychonomie. Cette méthode qui avait déjà convaincu ma famille depuis bien des années m'intriguait beaucoup.

La Psychonomie c'est quoi ? Mélange d'Ostéopathie de dernière génération, de micro-kiné et de médecine chinoise, la Psychonomie est une thérapie douce permettant de restaurer les échanges d'information entre les différentes structures ou organes du corps. Elle permet ainsi à l'organisme de retrouver son équilibre et de réactiver les processus de guérison, libérant ainsi les tensions physiques et émotionnelles.

Pour qui? Étant une thérapie douce, sans manipulation et non invasive, elle est adaptée à tout âge de la vie. Elle se pratique également sur les animaux."



Vanessa HISS

Vanessa Psychonomie

Soins du corps humain et animal

Téléphone: 06 87 02 33 69

Adresse : 81 rue des forgerons

E-mail: vanessa.psychonomie@gmail.com

Uniquement sur RDV.





“Je me présente Suntheary HAEGI (Sun), praticienne en réflexologie plantaire thérapeutique depuis le 22/09/2019 à Nordhouse.

Parfois, il suffit de tenter une nouvelle approche pour guérir de ses maux, plutôt que de se jeter sur des médicaments d'emblée... Par excellence, la

réflexologie plantaire est une médecine traditionnelle chinoise douce, à la fois préventive et curative, elle peut agir sur beaucoup de domaines (troubles digestifs, respiratoires, articulo-musculaire, etc...)

Elle libère la faculté d'auto-guérison du corps. Le pied est la représentation miniaturisée du corps humain, à chaque « point ou zone réflexe » correspond, un organe,

une glande ou autre partie du corps.

Celle-ci s'adresse aux nourrissons, enfants, adultes, sportifs, femmes enceintes (après le 1er trimestre) et seniors.

Dans tous les cas, je me ferai un plaisir de vous aider, pour trouver des solutions à vos problèmes et vous rendre la vie plus douce.

Retrouvez-moi sur www.sunthearyhaegi.com ainsi qu'au 06 89 92 49 71 pour prise de RDV ou autres renseignements.

Prenez soin de vous.

Namasté mes petits pieds. ”

Sun

Suntheary HAEGI

SUNTHEARY Reflexologie
Réflexologie plantaire thérapeutique

Téléphone : 06 89 92 49 71

Adresse : 11 impasse Rott

E-mail : suntheary.reflexologue@gmail.com

Site internet : <https://www.sunthearyhaegi.com/>



Rappel :

Les sacs pour le recyclage des biodéchets peuvent être récupérés à la mairie.



La statue de la Vierge

Cette statue était placée anciennement dans la niche de l'autel latéral gauche de l'église (preuve par cette ancienne photo). Elle est sculptée dans du bois de tilleul massif hyper sec et date de la 2ème moitié du 19ème siècle.

Lors de la rénovation intérieure de notre église en 1967 on a supprimé entre autre les autels latéraux gauche et droite et entreposé cette statue dans le clocher.

Découverte par notre ancien curé HELBERT, émerveillé par celle-ci, il a fait appel à Monsieur Etienne MARTIN membre de la commission d'art sacré de l'évêché pour avis.

Celui-ci l'a encouragé à la faire restaurer.

Après devis et en accord avec le Conseil de Fabrique, c'est Monsieur Jacques BRISWALTER restaurateur en support bois qui l'a rénovée.

La revoilà toute belle, posée au pied de l'endroit où elle trônait jadis. Elle a été bénie par le curé lors de la grand-messe de notre fête patronale le 24 septembre.



Nordhouse, un village fleuri !

Le jury du concours des maisons et jardins fleuris, organisé par la commune, est passé dans les rues du village le 11/07/2022 pour primer les plus belles réalisations florales.

Cette année 15 personnes se sont inscrites contre 16 l'année dernière dont Mr EUGSTER, palmarès de l'an dernier qui ne pouvait pas concourir cette année mais qui a ravi le jury par l'embellissement floral de sa maison.

L'an prochain Mr Rosin, ne fera pas partie des nominés et pourra faire partie du jury 2024.
Le palmarès est le suivant :

Un grand merci à tous et toutes nos félicitations à Mr ROSIN



Classement	Nom - Prénom	Note obtenue	Prix obtenu	Montant en €
1	ROSIN Constant	18.42	Gd prix d'excellence	100
2	GOEPP Jean-Marie	17.92	Excellence	80
3	ISSENHUTH Antoine	17.83	Excellence	80
4	FISHER Lucien	17.50	Excellence	80
5	HERR Alfred	16.67	Excellence	80
6	NOTHEISEN Joseph	16.33	Honneur	60
7 ex-aequo	EHRHARDT Jean-Paul	15.83	Honneur	60
7 ex-aequo	NOTHEISEN Benoit	15.83	Honneur	60
7 ex-aequo	CADILE Marie-Rose	15.83	Honneur	60
10	BENOIT Marc	15.50	Honneur	60
11	PHILIPP Claude	15.17	Encouragement	40
12	SCHEECK Pierre	14.92	Encouragement	40
13	MARTIN Marie-Paule	12.83	Encouragement	40
14	NOTHEISEN Denis	12.5	Encouragement	40

LA BIBLIOTHEQUE SE MODERNISE....



En vue du passage à la numérisation des documents et de l'informatisation du fonds, la bibliothèque a bénéficié d'un outil informatique performant.

La numérisation des ouvrages a nécessité beaucoup d'énergie, puis les branchements se sont avérés poussifs, ont été changés, puis est venue la fibre après un trajet laborieux.

Mais ouf ça marche

Le stock de livres a été renouvelé lors d'un passage à la BDP

et de nouvelles acquisitions sont à votre disposition.

Nous vous rappelons que les bénévoles sont à votre disposition le :

- mardi de 16h à 17h et 19h à 20h
- vendredi de 16h à 17h
- samedi de 11h à 12h

La bibliothèque est dotée d'un site internet. En voici le lien : <https://bibliothequenordhouse.bibenligne.fr/>

Tous les premiers samedis du mois nous reprenons les après-midi Jeux de Société de 14h à 17h.

VIE DES ÉCOLES

Rentrée des classes 2023/2024

Du changement dans les écoles...



Pour cette rentrée, une **nouvelle directrice** a pris ses fonctions à l'école. Mme **Véronique BINDLER**, déjà présente en tant que professeur des écoles, remplace désormais Mme SCHMITZ, partie pour un autre projet professionnel. En plus de sa fonction de directrice des écoles maternelle et élémentaire, Mme BINDLER s'occupe de l'enseignement à la classe des CM2.



Suite à ce changement, la commune accueille une nouvelle enseignante en CE2, Mme **Vincianne ANTHONY** : nous lui souhaitons la bienvenue !

Moins d'élèves cette année...

Pour cette rentrée 2023/2024, l'effectif total des deux écoles est de 154 élèves contre 182 l'an passé !!! Une nouvelle fois, le seuil de fermeture de classe est atteint, l'arrivée des enfants du Prévert 3 devrait faire repartir les effectifs vers la hausse.

La composition des classes est la suivante :

Moyens/Grands, Mme Maryse HERTZOG + Catherine FENDER (ATSEM) : 22 élèves (9 MS + 13 GS)

Petits/Moyens, Mme Céline GEHIN + Valérie LANOIX (ATSEM) : 24 élèves (10 MS + 14 PS)

CP/CE1, Mme Audrey DIEBOLT : 20 élèves

CE1/CE2, Mme Caroline WEBER : 20 élèves

CE2, Mme Vincianne ANTHONY : 21 élèves

CM1, Mme Valérie DIEMER : 21 élèves

CM2, Mme Véronique BINDLER et Mme MOUGIN : 25 élèves

A l'occasion de cette rentrée, Mr le Maire et son adjointe se sont rendus à l'école pour souhaiter à tous les enfants une très bonne année scolaire pleine de réussite.



Les maîtresses ont des projets plein la tête autour du sport en cette année de Jeux Olympiques.



Cours d'Allemand organisés par la commune : une nouvelle formule !

Cette année encore, la commune souhaite poursuivre l'apprentissage de la langue allemande dès les classes de primaire (CE1/ CE2/CM1/CM2). Le succès est au rendez-vous avec un nombre important d'enfants inscrits (62 enfants/94), obligeant à passer de 4 heures à 6 heures d'enseignement par semaine. Les enseignements se font soit après la classe les mardis et vendredis, soit le mercredi matin.

La commune s'est engagée dans le projet linguistique transfrontalier de l'Eurodistrict «**Spiel & Parle**», lancé en septembre 2021 sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, permettant aux enfants français et allemands d'acquérir de manière ludique un premier vocabulaire de base en allemand et en français. Au-delà de l'apprentissage de la langue du voisin, des rencontres transfrontalières entre les groupes allemands et français seront réalisées permettant ainsi de développer la curiosité interculturelle des enfants.



Les heures d'enseignement dispensées par **Mme Rachel SIMON** sont subventionnées d'une part par l'Eurodistrict et d'autre part par la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA), partenaire de

l'action «**Spiel & Parle**» et qui soutient financièrement les actions qui se déroulent sous son égide. Le coût de cet apprentissage est donc pour la première fois entièrement pris en charge.



VIE ASSOCIATIVE

Danse et passion : rétrospective 2022/2023

Septembre : la reprise



Octobre : l'Oktoberfest



Mars : essayage costume



Décembre : biergarten



Mai : le spectacle



EDITO

VIE MUNICIPALE

DERNIÈRES NOUVELLES DE NORDHOUSE

VIE DES ECOLES

VIE ASSOCIATIVE

CIVISME ET CITOYENNETE

DEVELOPPEMENT DURABLE

PATRIMOINE

Prochain RDV

le 18 mai 2024 pour notre spectacle extérieur sur le parking de la salle des fêtes !

Participation à la fête des familles du CHU d' Erstein



Décembre : Fête de Noël



Juin : soirée privée chez Luc



Mai : le goûter de fin d'année



Arboriculteur

UNE GRANDE FIGURE LOCALE NOUS A QUITTÉS



Robert FISCHER, grande figure locale dans le domaine associatif, a coupé la dernière branche le 20 Juillet dernier. Il laisse un grand vide dans l'association qu'il a présidé et fait évoluer pendant de nombreuses années.

En dehors de sa vie professionnelle, Robert a été un incondicional de la culture arboricole fruitière, de la protection de la nature et de de la faune.(mammifères, oiseaux et insectes). Il possédait un savoir et aimait le transmettre à quiconque s'intéressait à la culture arboricole fruitière. Il engendra des vocations auprès de membres qui, après de nombreux week ends de cours ont obtenus le brevet de moniteur de taille d'arbres fruitiers.

En 1998, Robert, Président de l'Association, après avoir exposé le projet de verger-école avec son volet pédagogique à Monsieur GRIGNON, alors maire de Nordhouse, a obtenu une parcelle de terre de 35 ares pour créer le verger que vous connaissez. Clôturé, ce terrain accueille très rapidement les premiers arbres fruitiers. Un local s'est avéré indispensable pour stocker le matériel. Qu'à cela ne tienne, en 2004, avec son énergie et son pouvoir fédérateur, le Comité, Président en tête, avec pelles, pioches, bétonneuse, brouettes et truelles, se met à l'ouvrage, l'arborihome est né. Robert fera également naître l'abri pour les hérissons, lézards et batraciens, oh combien utiles, ainsi que l'hotel des insectes eux aussi très utiles pour la fructification des arbres fruitiers.

Rapidement, Robert se tourne vers les écoles de Nordhouse et de Hipsheim afin de transmettre sa passion

pour les arbres fruitiers et pour la nature en général. Les enfants assistent à la plantation d'arbres vers fin novembre, moment attendu car un chocolat chaud et tartines de confitures confectionnées avec les fruits du verger clôture la démonstration de plantation. Les mêmes enfants sont reçus au verger-école au moment de la floraison où avec des mots simples il expliquait comment naît un fruit. Après la récolte des pommes, Robert initie également une démonstration de fabrication de jus de pommes avec bien entendu une dégustation.

Profitant de la dépose d'une ligne électrique et laissant un mât de béton de plusieurs mètres de haut pointé vers le ciel, l'idée de mettre en place un nid de cigognes a germé très rapidement. Il contacte les services compétents pour la réalisation et l'installation du nid avec les enfants de l'école de Nordhouse. Il voit son effort récompensé par la mise en place du nid au printemps 2008.

Le 29 Juin 2013, Robert a été promu Chevalier dans l'Ordre National du Mérite Agricole pour sa passion de l'arboriculture fruitière et de la protection de l'environnement.

Robert a été un cyclotouriste discret parcourant de nombreux kilomètres pour assouvir sa soif pour la beauté de la nature qu'il savait apprécier. Circulant sur des pistes cyclables existantes par ailleurs, il s'est rendu à la Mairie afin de plaider en faveur d'une piste reliant Nordhouse au canal du Rhône au Rhin. Il est vrai que la route départementale est particulièrement dangereuse vu la présence de nombreuses voitures et camions. Ainsi naquit l'idée d'une piste cyclable qui, comme vous le savez, a fait son bonhomme de chemin et verra sa réalisation dans un avenir plus ou moins proche.

Président de l'Association, Robert a été la cheville ouvrière dans tous les domaines du verger-école, le Président actuel et son Comité ont décidé d'appeler le verger-école « Verger-Ecole Robert FISCHER » en sa mémoire.

Pour terminer, je dirais que Robert n'a pas vécu inutilement car comme le dit la citation de Dosso AMARA « CELUI QUI A PLANTÉ UN ARBRE AVANT DE MOURIR N'A PAS VÉCU INUTILEMENT »



Une petite histoire pour un petit don...



« Les dons et autres petites choses bien anodines.

La première des petites filles que j'ai croisé un jour au détour d'une petite maison, me demandait où je pouvais bien me rendre en ce beau matin de printemps. Elle me dit, d'un air plus que curieux devant mon dégainé empressée, comme tous les adultes du moment:

- Tu vas où Madame? Parce que t'as l'air bien pressé?
- Je vais à l'école du savoir, lui répondis-je en souriant.
- Quoi ? C'est quoi ça l'école du savoir ?
- Là où je vais à peu près tous les deux ou trois mois pour donner mon sang.

Mais comment le fait de donner son sang relève-t-il de l'école du savoir, allez-vous me dire ? Le savoir résulte parfois du savoir-faire, et pour cela il suffit de donner son nom, son prénom et son âge à la personne qui vous prélève un tout petit peu de votre énergie. Sans douleur la plupart du temps, mais était-il nécessaire de le préciser ? Comment ne plus savoir, si l'on connaît le fin mot de l'histoire ...

La petite fille si curieuse ne pouvait plus se déplacer à la suite à un accident de voiture. Son nez pris le coup le plus terrible qu'il ne cessait plus de saigner à présent, tant ses plaquettes se raréfiaient dans son sang.

Alors savoir, c'est aussi donner pour aider une petite fille, dont le nom n'a que très peu d'importance dans cette histoire, comme tous les anonymes qui bénéficient d'une chance de rester vivants et bien en forme sur terre.

C'est pourquoi lorsque vous irez rejoindre Florence et toute son équipe, d'un pas empressé ou non, vous bénéficierez d'un accueil on ne peut plus chaleureux.

La joie du receveur reste sans doute incomparable au bonheur du donneur lorsque celui-ci se retrouve face à la délicieuse soupe aux couleurs automnales de notre cher et merveilleux Patrick.

La traditionnelle soirée du don du sang se tiendra donc le 07/12/2023 et tout comme le receveur donneur que nous serons peut-être un jour, nous vous y attendons avec joie et sourire aux lèvres à la salle des fêtes de Nordhouse. Vous serez tous les bienvenus, de 18 à 70 ans sans exception. Nous vous accueillerons et rassurerons les plus farouches face à l'aiguille, car un donneur n'a peur que d'une seule chose : qu'il se fasse rare ou même disparaisse.

Régine Pelladeau-Kornmann. »

Dates des collectes 2024

15 février 2024
18 avril 2024
13 juin 2024
22 août 2024



La joyeuse troupe prépare actuellement sa prochaine pièce

"La colocation"

Elle vous sera présentée **en avril 2024 !**

Les Amuzettes et leurs précieux bénévoles vous donnent rdv :
les samedis 6 et 13 avril à 20h30 et les dimanches 7 et 14 avril
à 16h à la salle des fêtes de Nordhouse !

A bientôt pour rires ensemble !

Tennis de table

Encore de belles réussites !

La saison 2022-2023 du Tennis de Table de Nordhouse a été une nouvelle fois pleine de réussites :

Les 4 équipes Adultes et les jeunes ont brillé dans leurs compétitions respectives, avec en particulier l'accession en Promotion d'Honneur pour l'équipe fanion et l'accession de l'équipe 3 en D1. L'équipe 2 composée exclusivement de 5 jeunes (15/16ans) poursuit son apprentissage à ce niveau, après de belles « bagarres » pour le maintien.

EQUIPE 2 avec leur entraîneur Thomas Pflieger et les nouveaux maillots 2023

Félicitations à Edouard Malboze pour son titre de vice-champion du Bas Rhin en individuel cadet.

Le Tournoi Interne (06 juin) a permis à la quarantaine de membres du Club et les familles de se mesurer en partageant un bon moment, ponctué par la victoire de Thomas.

Chez les plus jeunes comme les moins jeunes, les maillots roses sont représentés dans toutes les compétitions du secteur et souvent sur les podiums. A n'en pas douter, il en sera de même pour la saison 2023/2024, dont la rentrée

a commencé dès les premiers mardis de septembre avec des nouveaux membres autant en jeunes qu'en adultes.

Le comité, les entraîneurs Florian Hiss et Thomas Pflieger, ainsi que tous les pongistes vous accueilleront avec plaisir. N'hésitez pas à venir nous rejoindre à tous les âges, pour le loisir ou la compétition.

Information et contact : jlweber59@gmail.com ou le mardi soir à la salle des fêtes



Le pétanque club

Le PETANQUE CLUB NORDHOUSE fort de plus de 60 sympathisants

Le PETANQUE CLUB NORDHOUSE se félicite des manifestations sportives organisées tout l'été 2023.

C'est à l'occasion du tournoi du dimanche 25 juin 2023 que se sont rassemblés une soixantaine de membres et autres sympathisants.

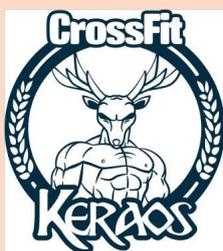
A l'issue des compétitions, un repas pré-réservé a été servi.

Chaque mardi soir, nos tournois en nocturne ont été un réel succès. Soirées agrémentées d'une collation, dessert préparés et servis par les dames du comité."



Le crossfit

Le CrossFit , nouvelle discipline sportive à Nordhouse



Le CrossFit est un programme de conditionnement et de force complet, général et inclusif inventé au USA, qui fait usage de mouvements de haute intensité, en variation constante et fonctionnelle, ayant pour objectif l'optimisation de la compétence physique du participant dans chacun de dix

domaines de conditionnement physique reconnus : endurance cardio-vasculaire et respiratoire, énergie, force, souplesse, puissance, vitesse, coordination, agilité, équilibre et précision.

Il est possible d'être compétitif dans chacun de ces domaines.

Le crossfit est accessible à tous, tous les mouvements sont adaptés au niveau de chaque personne.

Le crossfit KERAOS s'est installé dans la zone artisanale au

6a rue du chêne. Agé de 24 ans, Thibaut Benoit, passionné de sport, vous accueille dans un nouveau local. Fort de ces 10 ans de coaching d'équipes aux niveaux départemental, régional, d'un diplôme de Coach muscu santé en 2021 et d'une spécialité crossfit en 2022 il saura vous apporter son expérience dans ce domaine sportif qui ne cesse de se développer.



PLANNING

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7h-8h	WOD		WOD		WOD	
8h-10h	FREE		FREE		FREE	
10h-12h	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	
12h30-13h15	HIIT	WOD	HIIT	WOD	HIIT	10h-11h : WOD TEAM
14h-17h	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	11h-12h : WOD TEAM
17h-18h	WOD	WOD	WOD	WOD	WOD	
18h-19h	WOD	HIIT	WOD	HIIT	WOD	13h-14h : WOD TEAM
19h-20h	WOD	WOD	WOD	WOD	WOD	14h-15h : WOD TEAM
20h-21h	WOD	WOD	WOD	WOD	WOD	

CIVISME ET CITOYENNETÉ

L'entretien des lisières boisées aux abords des routes : une obligation légale pour les propriétaires

Le dérèglement climatique actuel favorise la multiplication de phénomènes météorologiques violents, comme des coups de vent et des tempêtes. Les agents des routes sont à chaque fois pleinement mobilisés pour dégager les chaussées des chutes d'arbres et de branches. Aussi, la CEA rappelle que les propriétaires de parcelles boisées aux abords des axes routiers ont la responsabilité de l'entretien des végétaux sur leurs terrains.

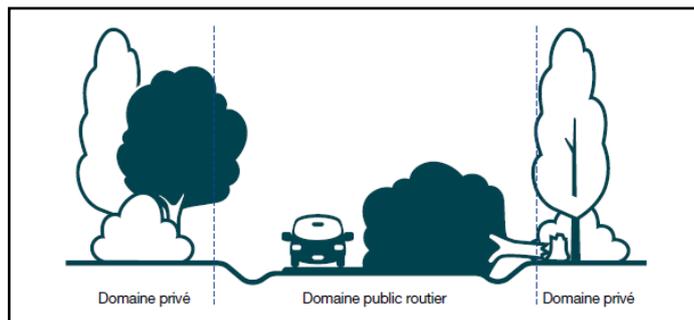
Comment faire ?

LES ARBRES DE VOTRE PROPRIÉTÉ RELÈVENT DE VOTRE RESPONSABILITÉ

La fluidité du trafic routier et la sécurité des usagers constituent des priorités de la Collectivité européenne d'Alsace. Cette responsabilité est cependant partagée avec les propriétaires des parcelles forestières à proximité des routes départementales.

En tant que riverain d'une route départementale, vous devez :

- **Respectez une distance légale de 2 mètres minimum entre la route et les arbres ou les haies** (plantations et branches).
- **Entretien les arbres, arbustes et haies** de votre propriété plantés au-delà de cette limite.



Évitez tout danger, notamment **la chute de branches sur les routes**, en prenant les mesures nécessaires :

- **Surveillez l'état des arbres** et procéder à des contrôles par des experts de manière préventive.
- **Élaguer** pour anticiper la chute des branches mortes ou la rupture d'arbres présentant des symptômes de fragilités ou de dépérissement.
- **Intervenir avec un lamier ou par coupe sélective du 1^{er} août au 14 mars** en dehors de la période de nidification de la faune locale (hormis la sécurisation d'un site).

CHUTES D'ARBRES : CONSÉQUENCES ET SANCTIONS ENCOURUES

Pour vous riverain d'une route départementale

Les riverains qui ne respectent pas ces obligations sont passibles de **poursuites pénales, d'amendes et/ou de peines d'emprisonnement. La répartition financières des préjudices matériels et corporels causés vous incombe.**

A ce titre, en cas de danger avéré, la Collectivité Européenne d'Alsace peut procéder à l'exécution des travaux d'élagage voire d'abattage des plantations sur une parcelle privée, afin de garantir la sûreté et la commodité de passage. Les frais afférents aux opérations seront mis à la charge des propriétaires des arbres.



Pour les usagers

Les chutes d'arbres peuvent entraîner :

- des accidents,
- des routes fermés et des retards,
- la mobilisation de moyens humains et matériels importants pour dégager les chaussées.

La Collectivité Européenne d'Alsace vous remercie de votre vigilance et de votre compréhension.

LES CONTACTS

Avant toute intervention en bordure de route départementale.

Prenez l'attache du Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) le plus proche de la Collectivité européenne d'Alsace pour définir les mesures de protections et de signalisation à mettre en place.

Rendez-vous sur alsace.eu, rubrique "Mobilité et transport" (liste complète des CEI disponible sur le site).

Un doute, une urgence, un danger à signaler ?

Vous souhaitez obtenir des renseignements ou signaler des branches tombées sur la route ou la signalisation.

Contactez-nous : 03 69 49 39 29 ou routescea@alsace.eu

Une action commune pour le maintien d'un village propre

Les communes ne sont plus aujourd'hui en droit d'utiliser des désherbants agressifs pour éradiquer les "mauvaises herbes". Celles-ci reviennent donc en force ! C'est donc à chacun de faire un geste pour entretenir les caniveaux, les abords de sa **propriété**, y compris dans **l'enceinte du cimetière et autour des monuments funéraires**.

Ceci permettra d'éviter que le temps consacré au désherbage manuel par les agents techniques ne soit fortement augmenté, engendrant automatiquement une augmentation des charges municipales qui en

découlent ! En effet, plusieurs heures sont nécessaires aux trois agents pour désherber entièrement le cimetière, et ceci doit être renouvelé toutes les deux semaines en cas de météo pluvieuse avec des températures douces. Si cette tâche doit être étendue à l'ensemble des massifs du village, c'est un temps considérable qui est pris pour ce désherbage!

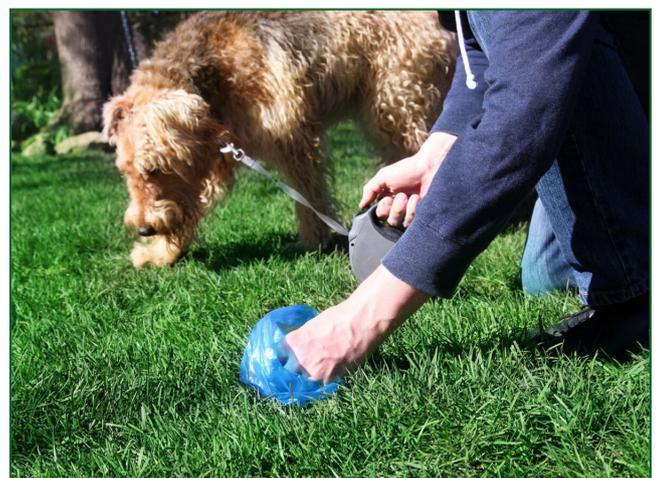
Il est donc indispensable que **chaque habitant procède régulièrement à l'arrachage manuel des mauvaises herbes aux abords de sa propriété et dans le cimetière notamment**. Ainsi, chacun fera sa part, libérant les employés communaux d'une tâche chronophage, et évitant une augmentation des charges communales et donc, à terme, des taxes communales.

Déjections canines



Malgré la mise en place de poubelles équipées de sachets pour déjections canines, des propriétaires de chiens ne ramassent toujours pas les crottes de leurs chiens !

Pour rappel : Les déjections sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants, par mesure d'hygiène publique ! Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal. Leur présence n'est autorisée que dans les caniveaux, à l'exception des parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons.



Je trie, tu tries, nous trions ... toujours plus pour protéger l'environnement !

La commune et la CCCE mettent à la disposition des habitants toujours plus de containers aériens, semi-aériens et enterrés.

Pourquoi ne doit-on pas enfermer des emballages à recycler dans des sacs plastiques ?

Les emballages triés doivent être déposés en vrac dans les conteneurs afin de pouvoir subir un tri complémentaire au centre de tri. A l'opposé pour les conteneurs d'ordures ménagères les déchets doivent être dans des sacs étanches et fermés, afin de ne pas souiller l'équipement de collecte.

Faut-il laver les emballages avant de les jeter ?

Non il suffit de bien vider les emballages. Laver c'est gaspiller de l'eau, qu'il faut ensuite traiter.

Pourquoi ne faut-il pas mélanger le verre aux autres emballages à recycler ?

Si le verre est collecté en même temps que les autres recyclables il peut se casser, des morceaux de verre s'imbriqueront alors dans les emballages ce qui empêchera le recyclage.

Peut-on trier tout ce qui est en verre dans la colonne pour verre ?

Non, seuls les emballages en verre (bouteilles et flacons) sont à trier. Les objets comme la vaisselle et les plats en verre ne sont pas recyclables.

Peut-on laisser le bouchon sur la bouteille en plastique ?

Oui, le bouchon en plastique sera recyclé avec le corps de la bouteille.

Que puis-je faire pour réduire mes emballages ?

Je peux par mon acte d'achats réduire le nombre et le poids de mes emballages. Il faut adapter mes achats à mon mode de consommation. Je peux également apposer un stop pub sur ma boîte aux lettres et participer au compostage.

Trier ne sert à rien ?

Faux. Seuls les déchets triés par les habitants seront expédiés vers les centres de tri pour un affinage du tri et ensuite recyclés. Si vous ne triez pas à la maison la chaîne du tri est interrompue et le déchet ne sera pas recyclé.

Pour réduire les déchets, trier c'est suffisant !

Faux. Trier est important mais il faut anticiper quand on achète des produits. Par exemple on est 4 à la maison donc je prends le format familial ou j'achète en vrac. Un gros paquet au lieu de 4 petits : c'est moins de déchets. Chacun peut faire des gestes simples au quotidien en se posant la question d'une autre utilisation : par exemple en réparant ou en donnant un objet qui peut encore servir.



Quelques exemples de recyclage :

- 1 tonne de briques alimentaires**
= 5625 rouleaux de papier cadeau,
- 3400 bouteilles de lait**
= 1 chaise longue,
- 27 boîtes de conserves**
= 1 jeu de 3 boules,
- 27 bouteilles plastiques d'eau 1,5 litres**
= 1 pull en laine polaire,
- 1 tonne de verre**
= 2200 nouvelles bouteilles,
- 850 boîtes de conserves**
= 1 lave linge
- 1 tonne de papier**
= 4500 boîtes de chaussures.

DEVELOPPEMENT DURABLE

La Prime Rénov' : des aides pour les travaux de rénovation énergétique

Améliorer son confort personnel, c'est aussi préserver la santé de notre planète. Vous souhaitez faire des travaux de rénovation énergétique ?



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

- des travaux de chauffage : installation d'une chaudière ou d'un poêle à granulés ou à bûches, mise en place d'une pompe à chaleur ou d'un chauffage solaire, etc. ;
- des travaux de ventilation (installation d'une VMC par exemple) ;
- des travaux d'isolation des murs (par l'intérieur ou l'extérieur), des toitures ou des planchers ;
- la dépose d'une cuve à fioul.

Vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, de l'aide financière MaPrimeRénov'.

Elle concerne les logements occupés à titre de résidence principale et s'adresse aux propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de copropriétaires.

Le montant de la Prime Rénov' dépend de tranches de revenus. Les ménages sont classés en quatre catégories de couleur suivant leur revenu fiscal de référence (RFR) et la composition du foyer. Le montant de la Prime Rénov' dépend de la couleur qui leur est attribuée.

Les couleurs vont du bleu (aides les plus importantes pour les foyers aux revenus les plus modestes) au rose (aides les moins importantes pour les foyers aux plus hauts revenus) en passant par le jaune et le violet (couleurs correspondant aux revenus intermédiaires).

Le revenu fiscal à prendre en compte est celui indiqué sur l'avis d'imposition de 2022 :

PLAFONDS DE RESSOURCES PRIME RÉNOV 2023 HORS ÎLE-DE-FRANCE

MÉNAGE	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
1 pers.	Jusqu'à 16 229 €	Jusqu'à 20 805 €	Jusqu'à 29 148 €	29 148 € ou +
2 pers.	Jusqu'à 23 734 €	Jusqu'à 30 427 €	Jusqu'à 42 848 €	42 848 € ou +
3 pers.	Jusqu'à 28 545 €	Jusqu'à 36 591 €	Jusqu'à 51 592 €	51 592 € ou +
4 pers.	Jusqu'à 33 346 €	Jusqu'à 42 748 €	Jusqu'à 51 592 €	51 592 € ou +
5 pers.	Jusqu'à 38 168 €	Jusqu'à 48 930 €	Jusqu'à 69 081 €	69 081 € ou +
Par pers. en +	+ 4 813 €	+ 6 165 €	+ 8 744 €	8 744 € ou +

MONTANT DE L'AIDE PRIME RÉNOV POUR UNE POMPE À CHALEUR AIR/EAU

COULEUR	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant de la prime (1)	5000 €	4000 €	3000 €	0

(1) Dans la limite de 12000 € de dépenses

MONTANT DE L'AIDE PRIME RÉNOV POUR UN POÊLE À BÛCHES

COULEUR	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant de la prime (2)	2500 €	2000 €	1000 €	0

(2) Dans la limite de 4000 € de dépenses.

MONTANT DE L'AIDE PRIME RÉNOV POUR UN POÊLE À GRANULÉS

COULEUR	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant de la prime (3)	2500 €	2000 €	1500 €	0

(3) Dans la limite de 5000 € de dépenses.

MONTANT DE L'AIDE PRIME RÉNOV POUR L'ISOLATION DES COMBLES

COULEUR	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant de la prime par m ² (4)	25 €	20 €	15 €	7 €

(4) Dans la limite de 75 € par m².

Mode d'emploi :

Pour déposer votre demande, un unique site officiel : <https://www.maprimerenov.gouv.fr>

Avant de déposer votre demande, vous avez la possibilité de consulter un conseiller France Renov' de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein :

L'Espace France Renov' du Canton d'Erstein est un lieu d'informations et de conseils personnalisés, gratuits, neutres et objectifs sur toutes les questions relatives à l'énergie dans l'habitat, mais aussi aux transports et aux changements climatiques.

Pour prendre rendez-vous : <https://france-renov-rdv.cc-erstein.fr>

En 2024, MaPrimeRénov' continuera d'évoluer selon deux piliers : un pilier « performance » pour réaliser des travaux d'ampleur avec un reste à charge minimal pour les ménages les plus modestes et un pilier « efficacité » qui permettra de poursuivre les aides MaPrimeRénov' pour les changements de chaudière et les petits bouquets de travaux combinant des gestes d'isolation et d'équipement de chauffage décarboné.

Les écogestes de l'hiver...

Un écogeste est un geste simple et banal de la vie de tous les jours comme aller au travail, faire la cuisine, se laver, jardiner, faire ses courses, un geste que chacun de nous peut faire afin

de diminuer la pollution et améliorer son environnement.

Plus largement, réaliser un écogeste, c'est prendre en considération les valeurs qui fondent le développement durable : la protection de l'environnement, l'équité sociale, la solidarité, le principe de responsabilité et de précaution.

En quelque sorte, c'est adopter un comportement écocitoyen !

Quelque soit la saison, les écogestes ont toujours leur utilité pour la maison, le jardin, la planète, la santé ou encore le porte-monnaie ! Quelques exemples :

- Les coquilles de noix, utiles pour alimenter le poêle à

bois ou au fond des pots de fleurs à la place des billes d'argiles

- Les feuilles de thé infusées, bénéfiques au pied des plantes
- Des radiateurs dépoussiérés gagnent en efficacité de chauffe
- Les boîtes d'œufs peuvent servir de réceptacles pour les semis du printemps
- Les brosses à dent usagées, utiles pour nettoyer les joints des carrelages, l'intérieur des bagues,...
- Une écorce de citron ou du marc à café, de bons désodorisants de réfrigérateur
- Les récipients chauds ne sont pas à placer au réfrigérateur
- Un bouchon de liège dans la corbeille à fruits prolongera leur durée de vie et chassera les moucheron
- Le dépoussiérage des ampoules lumineuses offrira un gain de flux lumineux.

Plateforme Clic'Agil : toutes les aides disponibles en Grand Est pour les entreprises

Tout en un ! Clic'Agil réunit en un lieu unique l'ensemble des soutiens financiers et techniques des principaux acteurs du Grand Est : l'ADEME, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, BpiFrance, la Chambre de Métiers et de l'artisanat du Grand Est, la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Grand Est, et la Région Grand Est.

L'objectif de Clic'Agil est d'encourager la mise en œuvre de projets de transition : énergie, matière, déchets, eau, mobilité, climat,...

Grâce à un référencement précis de l'ensemble des contacts de ces partenaires, les entreprises ont à disposition une plateforme leur permettant de :

- définir leur projet
- identifier les soutiens financiers : subventions, prêts,...
- cibler le contact technique qui pourra les accompagner

En quelques clics, les entreprises souhaitant engager un projet de transition écologique ou énergétique ont désormais accès à un répertoire complet, quelle que soit la taille de l'entreprise - de la TPE à la grande entreprise- et son secteur d'activité.

Pour y accéder : <https://clic-agil.climaxion.fr/>

clic'agil
dispositifs et aides
pour une transition écologique

MAIRIE DE NORDHOUSE



Horaires pour l'accueil du public
 • du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
 • le jeudi après-midi de 16h00 à 19h00
 • le samedi matin de 8h00 à 11h00 et de 9h00 à 12h00 (permanence du Maire)

NOUVEAU • le mercredi matin de 11h à 12h et jeudi de 16 à 18h: permanence pour les jeunes - le jeudi de 17h à 19h : permanence urbanisme

Rencontre avec le Maire ou les adjoints sur rendez-vous

Pour consulter les compte-rendus des conseils municipaux, le PLU et le PPRI : mairie@nordhouse.fr

SANTÉ



Pharmacie Sainte Claire
 87A rue Verte - Tél : 03 88 98 14 14
Médecins généralistes
 SCM BERNARD Léa & MICHEL BERTANI Virginie
 85A, rue des Forgerons
 Tél : 03 67 37 00 73
Kinésithérapeute
 SCHEER-KIRSCHNER Anne
 39 rue Moulin - Tél : 03 88 98 00 17
Chirurgien-Dentiste
 Andreï RADV BOGORIN
 29 rue Printemps - Tél : 03 88 98 96 96

URGENCES



- **15** SAMU
- **17** Police / Gendarmerie ou Gendarmerie d'Erstein : bta. erstein@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou **03 88 98 01 45**
- **18** Pompiers
- **112** Appel d'urgence européen
- **114** Services aux malentendants
- **115** Accueil sans Abri
- **119** Allo Enfance maltraitée
- **116 000** Enfants disparus
- **0800 840 800** Sida Info Service
- **3919** Violences sexistes et sexuelles
- **sécurité gaz 24h/24** : 03 88 75 20 75
- **eau (SDEA)** : 03 88 19 97 09

COMMERÇANTS



Boulangerie Pâtisserie L'Atelier Paume de Pain
Tél : 03 88 59 41 67 / 13, rue du Ried
 Dimanche 07:00 - 11:30
 Du Mardi au vendredi
 06:00 - 18:30
 Samedi 06:00 - 13:00

Fruits et Légumes Les Légumes du Moulin
Tél : 06 85 16 88 59
 Lieu-dit Neuland / Rue du Moulin
 Mercredi 9:00 à 12:00
 Vendredi 08:00 à 11:00 / 17:00 à 19:00
 Samedi 09:00 - 12:00

Fleuriste Jamais 100 fleurs
Tél 06 75 22 83 55 / 45, rue des Prés
 Dimanche 09:00 - 13:00
 Lundi 18:00 - 20:00
 Du Mardi au vendredi 8:30 - 19:00
 Samedi 13:00 - 18:00

Flowertruck
Tél : 06 95 03 88 73
 Mme Raphaëlle Isenmann - Daugé
 5B rue du Maire Reibel

RESTAURANTS HORAIRES HORS CONFINEMENT



Au Soleil
Tél 03 88 98 66 18 / 6, rue Zoll
 Lundi 11:45 - 14:00
 Mardi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30
 Mercredi fermé
 Jeudi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30
 Vendredi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30
 Samedi 18:00 - 21:30
 Dimanche 11:45 - 14:00

La Clé des Champs
Tél 03 88 98 10 92 / 171, rue de l'Ecole
 Lundi et Mardi 12:00 - 13:30
 Mercredi 12:00 - 13:30
 Jeudi 12:00 - 13:30 / 18:15 - 21:00
 Vendredi 12:00 - 13:30 / 18:15 - 21:00
 Samedi 19:00 - 21:00
 Fermé les dimanches

Les Philosophes
Tél 03 88 98 08 80 / 91A, rue Verte
 Mardi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:00
 Mercredi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:00
 Jeudi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:00
 Vendredi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:30
 Samedi 18:45 - 22:30
 Dimanche et lundi : fermé

AUTRES INFORMATIONS UTILES



Déchetterie d'Erstein :
 Route de Krafft, 67150 Erstein
 Tél 03 88 98 99 59
 Du lundi au vendredi 13h00 - 18h00 (été : avril à octobre) ou 13h00 - 17h00 (hiver : novembre à mars)
 Samedi : de 9h à 12h00 et de 14h à 17h00
 Dimanche : de 9h à 12h00
 Mercredi fermé
Vie scolaire
 Inscriptions pour le périscolaire : periscolaire.stludan@cc-erstein.fr
 Inscriptions à l'école : mairie@nordhouse.fr et ecolenordhouse@gmail.com
 à l'attention de la directrice Mme Schmitz
Navette gratuite pour le marché d'Erstein : chaque jeudi à 8h45 à l'arrêt de bus devant la mairie
Bibliothèque de Nordhouse :
<https://bibliothequenordhouse.bibenligne.fr/> - Mar. : 16:00 - 17:00 - 19:00 - 20:00 - Ven. 16:00 - 17:00 - Sam. 11:00 - 12:00

CONFECTION, COUTURE, RETOUCHES, TAPISSERIE, DECORATION



Bernadette couture
Tél 06 63 76 73 32
 105A, rue Etroite
 Ouvert les mercredis, vendredis et samedis après-midi

Décoration Christine
Tél 06 67 40 55 55
 4 impasse des Charmes
 Ouvert tous les jours sauf le dimanche



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DÉCEMBRE

- 2** Amicale des Sapeurs Pompiers
Téléthon - Mairie
- 3** GOP
Fête paroissiale - Foyer
- 3** APPMA
Brocante de pêche - Chalet des pêcheurs
- 7** Donneurs de sang
Collecte - Salle des fêtes
- 8** Millesime 59
Beergarde de solidarité - Foyer paroissial
- 17** Commune
Fête des aînés - Salle des fêtes



JANVIER

- 10** APPMA
Assemblée générale - Chalet des pêcheurs
- 15** Commune
Vœux du maire - Salle des fêtes
- 24** Aviculteurs
Exposition - Salle des fêtes
- 25** Donneurs de sang
Assemblée générale - Maison commune
- 26** Arboriculteurs
Assemblée générale - Maison commune
- 29** Comité de gestion
Assemblée générale - Salle des fêtes



FÉVRIER

- 10** Fruits et Nature
Cours de taille - Verger école - 9h
- 15** Donneurs de sang
Collecte - Salle des fêtes
- 24** P'tits Nordhousiens
Carnaval - Salle des Fêtes



MARS

- 1** Amicale des Sapeurs Pompiers
Assemblée générale - Maison commune
- 2** USN
Loto - Salle des Fêtes
- 17** Amicale des Sapeurs Pompiers
Marché de Pâques - Salle des Fêtes
- 24** Entente musicale
Apéro Concert - Salle des fêtes



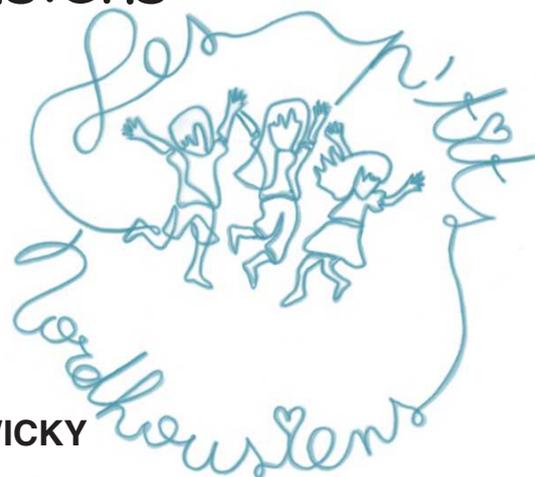
16 assistantes maternelles proposent leurs services d'accueil d'enfants (scolarisés ou non), pour les trouver, consulter

<https://monenfant.fr>

Il y a du nouveau chez Les P'tits Nordhousiens

Le Comité se renouvelle

Présidente : Rachel ROUSSEL
Vice-Présidente : Audrey DUFLOT
Trésorière : Rachel GEYER
Trésorière adjointe : Céline KLOTZ
Secrétaire : Elodie SCHLICK
Secrétaire adjointe : Amandine MALLICK
Asseseurs : Aline GRINNER, Vanessa HISS,
Fabienne MANGIN et Sylviane WICKY



Et l'association change de coordonnées

118 rue de l'Eglise 67150 NORDHOUSE

06.35.48.56.94.

Adresse mail inchangée : lesptitsnordhousiens@gmail.com

Page Facebook : LesPtits Nordhousiens

« Nous remercions chaleureusement le précédent Comité et sa présidente Séverine DUPIN pour leur engagement au service des enfants »

L'association a pour objectif d'organiser des événements et manifestations à destination des petits, et nouveauté, des grands enfants du village. Divertir les jeunes et moins jeunes, animer notre village, créer du lien et de la solidarité entre les générations.

Toutes idées de nouvelles manifestations peuvent être proposées et discutées ainsi que des actions pour les financer.

L'ensemble des fonds est collecté pour les enfants (voyages scolaires, projets scolaires (ex : les Weepers Circus), participation aux frais des manifestations de l'association, ...).

PROGRAMME 2023 / 2024

Manifestations

31/10 : Halloween pour les petits et grands

24/11 : Boîte aux lettres du Père Noël

Février : Carnaval pour les petits et grands

Juin : Kermesse des écoles

Ventes

Novembre : Vente de fromages du Jura

Décembre : Vente de pain d'épices

Janvier : Vente de saucissons

Mai : Vente de kits apéros

Nous sommes à la recherche de bénévoles de tous âges (papas, mamans, grands-parents, ...) **même ponctuels pour nous donner un coup de main** (préparation, confections diverses, rangement ou autre).

N'hésitez pas à nous joindre si vous souhaitez rejoindre l'association ou nous aider de temps en temps sans pour autant vous investir pleinement dans l'association.

Même si ce n'est que pour une seule manifestation.

LÉGUMES DU MOULIN

Jeunes
Agriculteurs
Erstein

NORDHOUSE

2 DÉCEMBRE
15H - 22H

Marché de
Noël

VENTE DE SAPIN
ANIMATIONS ENFANTS
RESTAURATION DE NOËL
NOMBREUX EXPOSANTS

Jeunes

Agriculteurs

Bas-Rhin

ALSACE
Collectivité européenne



Groupama